



Département de Loire-Atlantique
Arrondissement de Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

N°:DEL2025-04-09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le deux avril à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué le 27 mars 2025, s'est réuni en séance publique à la Salle du Conseil Municipal - 2 avenue Flornoy, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Présents: M. PELLETEUR Jean-Claude - Mme MARTIN Frédérique - M. SIGUIER Romain - Mme LE PAPE Dominique - M. DONNE Antoine - Mme DESSAUVAGES Nicole - M. GILLET Dominique - Mme LOILLIEUX Arlette - M. GUGLIELMI Anthony - Mme TESSON Elisabeth - M. ALLANIC Jean-Paul - M. BEAUREPAIRE Christian - Mme BOUYER Josiane - M. CAZIN Fabien - Mme CHUPIN Michelle - M. DAGUIZE Christophe - Mme GUINCHE Laëtitia - Mme JARDIN Isabelle - Mme PRUKOP Christine - M. RAHER Rémi - Mme LABBEY Fabienne - Mme DIVOUX Marilyn - M. NICOSIA Michaël - Mme ROBERT Josiane - Mme FALOURD Nadine - M. BELLIOU Robert - Mme FRAUX Valérie.

Pouvoirs :

M. DOUCHIN Alexandre a donné pouvoir à Mme TESSON Elisabeth
M. DUPONT-BELOEIL Patrick a donné pouvoir à M. DAGUIZE Christophe
Mme GARRIDO Hélène a donné pouvoir à M. GILLET Dominique
Mme LE FLEM Isabelle a donné pouvoir à Mme JARDIN Isabelle
M. MORVAN Frédéric a donné pouvoir à Mme GUINCHE Laëtitia

Excusé(s) :

Mme MANENT Aline-Florence -M. DOUCHIN Alexandre - M. DUPONT-BELOEIL Patrick - Mme GARRIDO Hélène - Mme LE FLEM Isabelle - M. MORVAN Frédéric.

Secrétaire de Séance : Josiane BOUYER

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents : 27

Votants : 31

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA MISE EN VALEUR DES MISSIONS D'OFFICE DE TOURISME COMMUNAL ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DES CONGRES DE PORNICHET - NOUVEAUX TARIFS DES ESPACES PRIVATISES DU CENTRE DES CONGRES - APPROBATION

RAPPORTEUR : Monsieur DAGUIZE, Conseiller Municipal

EXPOSE :

Par délibération n°23.02.02 du 1^{er} février 2023, le Conseil Municipal a approuvé la convention de délégation de service public avec la SPL Pornichet, la Destination pour la mise en œuvre des missions d'office de tourisme communal et l'exploitation du Centre des Congrès.

L'annexe n°4 de la convention prévoit les différents tarifs applicables et l'article 8 indique que le Conseil Municipal « *approuve la gamme tarifaire, les niveaux de tarification et leur évolution, proposés par le délégataire* ».

La SPL Pornichet, la Destination a sollicité la Ville de Pornichet pour que certains tarifs des espaces privés du Centre des Congrès soient revus.

Les évolutions sollicitées sont liées aussi bien à une simplification de la grille qu'à une adaptation à la demande des clients.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les nouveaux tarifs des espaces privatisés du Centre des Congrès.

Vu la délibération n°23.02.02 du 1^{er} février 2023 approuvant la convention de délégation de service public avec la SPL Pornichet, la Destination pour la mise en valeur des missions d'office de tourisme communale et l'exploitation du Centre des Congrès,

Vu la demande de révisions de tarifs formulée par la SPL Pornichet, la Destination,

Vu les tarifs des espaces privatisés ci-annexés,

Vu l'avis favorable de la commission finances et affaires générales du 26 mars 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

- Approuve les tarifs des espaces privatisés, tels qu'annexés à la délibération, à compter du 1^{er} septembre 2025 hors devis antérieurs réalisés sur le fondement des anciens tarifs.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Votant : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 1 Mme Valérie FRAUX.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Jean-Claude PELLETEUR

Le secrétaire de séance
Josiane BOUYER

Signé électroniquement le 07/04/2025

Le Maire,

Jean-Claude PELLETEUR



Signé électroniquement le 07/04/2025




La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

PRESTATIONS	PU HT 2024	TARIFS HT PUBLICS 1ER SEPTEMBRE 2025	TARIFS HT ASSOCIATIONS DE PORNICHET 1ER SEPTEMBRE 2025
LES ESPACES PRIVATISES ET LE MOBILIER			
PETITE LOGE 10 PAX (10% remise sur poste location si 2 loges)			
Forfait 5h	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Forfait 10h	200,00 €	200,00 €	200,00 €
SALON DU COMITÉ			
Forfait 5h	645,00 €	390,00 €	390,00 €
Forfait 10h	920,00 €	590,00 €	590,00 €
GRANDE LOGE 30 PAX			
Forfait 5h	400,00 €	200,00 €	200,00 €
Forfait 10h	600,00 €	400,00 €	400,00 €
HALL DES PARIS*			
Forfait 5h	980,00 €	1 180,00 €	650,00 €
Forfait 10h	1 760,00 €	1 960,00 €	1 150,00 €
TIERS HALL DES PARIS*			
Forfait 5h	440,00 €	640,00 €	300,00 €
Forfait 10h	785,00 €	985,00 €	500,00 €
DEUX TIERS HALL DES PARIS*			
Forfait 5h	740,00 €	940,00 €	600,00 €
Forfait 10h	1 175,00 €	1 375,00 €	900,00 €
GRANDE TERRASSE COCKTAIL			
Forfait 5h	250,00 €	250,00 €	250,00 €
RESTAURANT PANORAMIQUE*			
Forfait 5h	1 725,00 €	1 725,00 €	1 200,00 €
Forfait 10h	2 300,00 €	2 300,00 €	1 600,00 €
ESPACE DE COWORKING			
1/2 journée	15,00 €	15,00 €	
Journée	25,00 €	25,00 €	
ASSOCIATION HORS PORNICHET = -15% SUR LES TARIFS HT PUBLICS POUR LES TARIFS MARQUES D'UN *			
La location de la petite loge, du salon du comité, de la grande loge et de la salle des balances s'entendent mobilier inclus			
	PU HT 2024	TARIFS HT PUBLICS 1ER SEPTEMBRE 2025	
Le personnel			
Superviseur P.E./H ou forfait 5h mariage ou forfait 3h particuliers	30,00 €	Supprimé	
Frais dossier > 8 000 HT => % du montant HT	4,00%	5,00%	
Les animations			
Allumage des mâts et des boxes pour les derbys privés	700,00 €	700,00 €	
le décor et la technique			
Tables ronds 152 cm ou 183 cm ou rectangulaires	12,50 €	Supprimé	
Chaises séminaires	3,70 €	Supprimé	
Mange-debout	20,00 €	Supprimé	
Mise en place d'un écran 4x3 et d'un vidéoprojecteur 6000 lumens - Forfait 10 heures	550,00 €	Supprimé	
Mise en place d'un écran 4x3 et d'un vidéoprojecteur 6000 lumens - Forfait 5 heures	350,00 €	Supprimé	
Mise en place d'un écran 75"	170,00 €	Supprimé	